

### **Mots clés**

Les informations fournies par le **monitoring** permettent de suivre l'évolution du nombre de nouvelles rentes octroyées de trimestre en trimestre. L'OFAS dispose de cet instrument depuis 2003 pour suivre le travail des offices AI dans le domaine des nouvelles rentes. Cet instrument n'a pas été créé à des fins statistiques, mais il donne aussi des informations intéressantes sur les tendances.

La **rente pondérée** est la valeur de comparaison la plus appropriée pour étudier les **dépenses** liées aux rentes. La pondération s'effectue de la manière suivante : une rente entière vaut 1, un quart de rente 0,25 et ainsi de suite pour la demi-rente et le trois-quarts de rente. La révision des rentes, importante du point de vue du financement de l'AI, figure également dans le monitoring. Si, suite à une révision, une rente est relevée ou réduite, la part de rente en plus ou en moins est traitée comme une rente nouvellement octroyée ou supprimée.